



Solution biocontrôle BASF RAK® 3+4

La double formule qui rend confus
les ravageurs



BASF
We create chemistry



BÉNÉFICES

- **Confusion sexuelle multicible** : Carpocapse + tordeuses de la pelure.
- **Gains de temps** : économisez votre temps de main d'œuvre grâce à des diffuseurs pratiques d'emploi. Une seule pose jusqu'à la récolte.
- **Confort de pose** : installez vos diffuseurs en toute simplicité, manuellement ou à l'aide d'une perche. Peu fragiles et ergonomiques. Faciles à poser. Sans odeur incommodante.
- **Longue protection** : protège jusqu'à la fin de la saison, très bonne qualité de diffusion de Rak® 3 +4.

RAK® 3+4 : LA CONFUSION MULTICIBLE POUR VOS VERGERS

■ Un large spectre : Rak® 3+4 permet de lutter simultanément contre le carpocapse et contre plusieurs espèces de tordeuses de la pelure.

- Réduction du nombre d'insecticides
- Plus de tranquillité d'esprit pour l'arboriculteur
- Bénéfice filière aval : diminution du nombre et du niveau de résidus

■ Fiabilité et confort de pose :

- Haute qualité de diffusion pour une protection de longue durée
- Diffuseurs faciles et rapides à poser, avec ou sans perche
- Diffuseurs peu fragiles; bonne tenue dans le temps, qu'ils soient accrochés sur rameaux ou sur fil de fer
- Absence d'odeur incommodante



■ Respect de la faune auxiliaire

Cultures	Ravageurs	Dose d'emploi	Nombre d'applications
Pommier, poirier, cognassier, nashi, nèfles, pommettes	Chenilles foreuses des fruits (Carpocapse - <i>Cydia pomonella</i>)	500 diffuseurs / ha	1*
	Chenilles phytophages (Tordeuses de la pelure Capua - <i>Adoxophyes orana</i> , <i>Pandemis heparana</i> , <i>Eulia pulchellana</i> , <i>Archips sp.</i> , <i>Hedya nubiferana</i>)		
Pêcher, abricotier, nectarinier	Chenilles foreuses des fruits** (Carpocapse - <i>Cydia pomonella</i>)	500 diffuseurs / ha	1*
	Chenilles phytophages** (Tordeuse de la pelure Capua - <i>Adoxophyes orana</i>)		

* Application (pose) avant émergence de la première génération

** Pour pêcher, abricotier, nectarinier : les ravageurs cités dans cet usage sont très peu présents en France, mais présents et préjudiciables dans certains pays du sud de l'Europe.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



RAK® 3+4 : DES RÈGLES SIMPLES À RESPECTER POUR LA RÉUSSITE DE LA MÉTHODE

- **Taille des parcelles :** minimum 2 ha
- **Date de pose :** avant le début du vol de la 1^{ère} génération du carpocapse ou de tordeuses de la pelure.
- **Position et nombre des diffuseurs :**
 - 500 / ha régulièrement espacés
 - 1 diffuseur = 20 m² protégés, il est impératif de doubler le nombre de diffuseurs au niveau des bordures
 - À accrocher dans le 1/3 supérieur de l'arbre
- **Assurer les suivis et les contrôles** pour évaluer les niveaux de pression des ravageurs pendant la période de risque et décider des éventuelles interventions insecticides complémentaires.
- **La méthode de lutte par confusion n'est praticable que sur des populations de départ faibles** : moins de 1% de fruits attaqués par le carpocapse à la récolte de l'année précédente et moins de 0,5% en fin de première génération de l'année en cours. Pour les tordeuses : se référer à l'avis du Bulletin de Santé du Végétal régional sur le niveau de pression. En cas de dépassement des seuils cités ou de fortes pressions, utiliser un insecticide pour ramener les niveaux de population à des taux inférieurs.

Si en cours de campagne les conditions sont particulièrement favorables à la multiplication du carpocapse ou des tordeuses, effectuer une application insecticide lors du pic des éclosions.

Avant utilisation, les diffuseurs doivent être conservés dans leur emballage d'origine hermétiquement fermé, à l'abri de la lumière et dans un local frais (température inférieure à 15°C). Des emballages entamés pourront être conservés quelques jours s'ils sont fermés soigneusement et maintenus à une température < à 5°C. De même, tout stockage prolongé doit être effectué emballage fermé, intact, à une température de 0 à 5°C. Si ces règles de stockage n'étaient pas respectées, les diffuseurs pourraient perdre de leur efficacité.

FICHE D'IDENTITÉ

AMM :	N° : 2170434
Composition :	51,1 g/kg - (E,E)-8,10-dodecadien-1-ol + n-tetradécylacétate 40,3 g/kg - (Z)-11-tetradécényl acétate 9,9 g/kg - n-tetradécylacétate (14 Ac)
Famille(s) chimique(s) :	Phéromone
Formulation :	Diffuseurs (VP). A utiliser dans le cadre de la méthode de confusion sexuelle
Classement :	 Mention d'Avertissement : Attention H315 Provoque une irritation cutanée H317 Peut provoquer une allergie cutanée H400 Très toxique pour les organismes aquatiques H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conditionnement :	Cartons de 8 sacs x 252 diffuseurs

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

► N°Azur 0 810 02 30 33
PRIX APPEL LOCAL

Protection utilisateur :

Pour l'opérateur, porter pendant la phase de pose des diffuseurs :
- Un vêtement de travail couvrant de type polyester/coton (65%/35% ou 60%/40%).
- Des gants mixtes avec enduction nitrile sur la paume et tricoté/aéré sur le dessus de la main.

Rak® 3+4 – Marque déposée BASF. Produit de biocontrôle. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com.

BASF France SAS - Division Agro - 21, Chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. 290ALIE1217R – Décembre 2017.